

## **PPRT de DPLC-BUTAGAZ à LUCCIANA, lieu dit Pineto**

-----

### **Compte-rendu des échanges tenus lors de la réunion publique**

Dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques prévu pour réglementer et pour sécuriser l'implantation, l'occupation et l'utilisation actuelle et future des locaux habités ou occupés situés autour de la station de gaz de BUTAGAZ (établissement SEVESO seuil haut) située sur la commune de LUCCIANA, au lieu dit Pineto, une réunion publique d'information et d'échange a eu lieu le jeudi 04 décembre 2014 à 18h00 à la mairie de LUCCIANA.

#### **Présentations**

Les présentations, consultables en annexe, sont les suivantes :

- Présentation des installations par le représentant de l'exploitant ;
- Applications réglementaires :
  - Introduction de la démarche PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), puis un exposé sur les aléas et enjeux du territoire concerné par la DREAL ;
  - Présentation des cartes des aléas et du zonage réglementaire par la DREAL ;
- Présentation du projet de règlement et de recommandations par la DDTM 2 B.

Synthèse des présentations :

La présentation de BUTAGAZ explique au public le fonctionnement des installations.

Les représentants de l'État expliquent, à travers les diverses présentations, les raisons et l'obligation d'élaborer un PPRT autour du site de BUTAGAZ :son objectif est de protéger la population en résorbant les situations préoccupantes héritées du passé et de préserver l'avenir par la mise en place de mesures foncières à travers un règlement qui sera annexé en tant que servitudes au Plan Local Urbanisme (PLU) de la commune.

Pour cela, suite aux évolutions réglementaires et au reclassement du site DPLC (cet établissement n'est plus soumis au PPRT),il a été présenté la carte du nouveau zonage brut qui est la représentation des enjeux présents dans le périmètre exposé aux phénomènes dangereux.

Ces mesures foncières consistent à :

- pour l'existant : le délaissement, le renforcement du bâti, ou de simples recommandations.
- pour le futur : de l'interdiction à l'autorisation sous certaines conditions.

#### **Remarques et informations complémentaires**

- Cette réunion n'a mobilisé aucun public bien que les obligations formelles de publicité aient été respectées ;
- Les documents présentés lors de la réunion publique sont disponibles sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/butagaz-commune-de-lucciana-seuil-haut-a780.html> ;
- Le public a néanmoins toujours la possibilité de faire part de ses remarques ou observations

et de poser des questions par l'intermédiaire de ce même site internet. Il peut également les formuler sur les registres mis à sa disposition à la mairie de la commune de LUCCIANA ainsi qu'à la mairie de la commune de VESCOVATO

**Monsieur le Secrétaire Général clôt la réunion publique à 18h30.**